Montreuil, 11 juillet 2014

CTC

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

Après un tour de France dont peu de collègues ont compris le sens, puisqu'il semblait que vous n'aviez rien à dire, vous avez déçu ceux qui attendaient des propositions concrètes, c'est à notre avis au moins une erreur de communication dans la forme choisie.

Voici donc, un CTC bien rempli pour sa dernière sortie avec les vacances d'été. le règlement d'emploi des RUE, la formation, le bilan social, tout cela sur la même journée alors que ces sujets méritaient un temps plus important.

Le règlement d'emploi des RUE arrive près de 2 ans après la tenue des groupes de travail. Tout ce temps pour déboucher sur un texte qui ne débouche sur rien. Entre un agglomérat des fiches de postes et un rappel que « ah mais oui les RUE sont bien des cadres », rien sur la reconnaissance indiciaire, peu sur la sortie de la fonction RUE, du bricolage quoi.

En revanche une affirmation : la soumission à l'article 10, qui se traduit par une baisse du nombre de jours de congés sans aucune reconnaissance du statut de cadre.
Ce mode d'emploi accompagné du projet de décret modifiant le statut des CSE, dont, bizarrement nous n'avons pas à débattre aujourd'hui est du rafistolage.

Nous restons cohérents :
nous demandons l'intégration des éducateurs dans la catégorie A avec la création d'un corps d'éducateur à 2 grades qui intègre les éducateurs 2eme classe, 1ere classe et les CSE et qui les amène à l'indice sommital des CSE, les RUE étant classés dans le corps des directeurs.

Dans ce contexte, la soumission à l'article 10 nous apparaît comme inappropriée, injustifiée et inacceptable.

Concernant le bilan de la formation et le bilan social nous tenons,avant d'en venir aux critiques sur le fond, à saluer la qualité et le contenu des documents qui nous ont été transmis. Nous notons que plusieurs de nos demandes de l'an passé ont été prise en compte, et nous vous en remercions.

Cependant, sur le fond, dans le bilan de la formation malgré une juxtaposition de formations, d'informations et de séminaires, nous constatons que l'objectif national n'est pas complètement atteint. Plutôt que de vouloir malmener les chiffres, il vaudrait mieux travailler sur l'adaptation des outils de la formation aux besoins, sur sa réactivité et sa reconnaissance. Trop peu de formation à la PJJ ne sont à ce jour diplômante, comme le sont la boxe, l'escalade où l'on peut espérer obtenir un brevet d'initiateur, ou le Diplôme Universitaire adolescent difficile

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 84 67 – Portable : 06 33 33 02 50 – télécopie: 01 55 82 84 68
E-mail : cgtpjj@yahoo.fr – Site : www.cgtpjj.fr

Mais au delà de ce bilan, nous constatons une fois de plus que les catégories C sont les parents pauvres de la formation, que la politique des pré affectés est un échec. Échec car rapidement ces collègues ne sont plus considérés comme des stagiaires mais comme des ETP pleins. Échec car leur concentration sur certaines unités ne permet ni de les accueillir correctement, ni de les encadrer avec des professionnels confirmés.

A l'heure où les recrutements vont baisser, nous sommes inquiets du devenir de certains PTF et nous aurions aimé que dans ce bilan figure aussi un volet de perspectives à moyen terme.

D'autant plus qu'à la lecture du bilan social faisant suite au bilan financier (dit PLR) 2013, nous constatons que nous sommes très loin des 203 postes nouveaux claironnés. Nous avions 8470 ETP annoncés et finalement 8183 effectifs. 287 de chute, il y a des augmentations plus flatteuses.
En terme de flux, c'est encore plus criant car par rapport à 2012, nous perdons 23 ETP.

A ce titre, il est normal que les plafonds d'emplois des non titulaires explosent en 2013 avec une consommation en hausse de 127 ETP . Avec nos 16 % de précaires, nous nous préparons des étés douloureux, mais cette variable d'ajustement offre à l'administration une grande souplesse pour mettre en place les orientations de demain.

Nous attendons avec impatience, d'une part Mme la directrice, vos orientations dans le détail. D'autre part l'annonce du budget triennal 2014 2017 ne nous promet aucune amélioration pour notre administration. En quelques heures notre ministre annonce la création de 600 postes qu'elle répartie entre les CPIP pour 300 et les surveillant pour 587 : la priorité à la PJJ ressemble à une chimère c'est sans doute comme cette priorité à la jeunesse que nous avait annoncé le candidat du changement.

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 84 67 – Portable : 06 33 33 02 50 – télécopie: 01 55 82 84 68
E-mail : cgtpjj@yahoo.fr – Site : www.cgtpjj.fr